

GÎTE DU MOULIN DE VAUCHEVRIER	
FERMETURE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL <i>Hébergement pour 6 personnes – Location 5 nuits minimum</i>	
Adulte (la nuit)	27,00
Enfant (moins de 16 ans, la nuit)	17,00
Forfait eau-électricité (pour la durée du séjour)	44,00
Caution matériel	150,00
Caution nettoyage (conservée si ménage services municipaux)	65,00
En cas d'urgence (incendie, dégât des eaux, accidents), le gîte pourra être mis à disposition des particuliers <u>gratuitement, pendant 2 nuits.</u>	

INSTALLATIONS SPORTIVES <i>Location aux associations extérieures à Château-Renault</i>	
Tarif à la demi-journée	160,00
Tarif à la journée	300,00
Location gymnase / salle de sport	30,00 € de l'heure
Location du terrain synthétique	80,00 € de l'heure

LA TANNERIE	Association de la commune 1 ^{ère} utilisation de l'année, la journée	Association et habitant de la commune à compter de la 2 ^{ème} utilisation		Habitant hors commune	
		la journée	2 jours consécutifs	la journée	2 jours consécutifs
Grande salle	165,00	330,00	500,00	1 000,00	1 500,00
Grande salle + chauffage du 15/10 au 15/04	270,00	540,00	650,00	1 400,00	2 000,00
Office	100,00	200,00	200,00	-	-
Hall d'entrée (4 heures max quand il est loué seul. Ex: vin d'honneur)	50,00	100,00	-	-	-
Promenoir	55,00	110,00	160,00	-	-
Salle annexe	50,00	100,00	-	-	-
Installation fauteuils + 250	150,00	150,00	150,00	250,00	250,00
Installation fauteuils - 250	100,00	100,00	100,00	200,00	200,00

CAUTIONS

Nettoyage	1 000,00
Matériel	2 000,00

PRESTATION DE MÉNAGE (facultatif)

Forfait ménage effectué par les services municipaux : 500 €

Disposition particulière :

Si un locataire souhaite utiliser le matériel scénique et la régie de la salle de La Tannerie, il doit passer par le régisseur de la salle (Little Production). Il devra s'acquitter d'un forfait supplémentaire pour cet aspect technique directement auprès du régisseur.

Les forfaits techniques évoluent entre 300 € et 325 € TTC selon les demandes.

- 300 € pour un forfait « nourrice » (accompagnement d'un régisseur extérieur, un technicien de Little Production doit être présent)
- 325 € pour un forfait « régie son » ou « régie lumière » (avec montage/démontage ou régie), selon les besoins demandés, un technicien son et un technicien lumière peuvent être nécessaire et de ce fait en découler la facturation de deux forfaits.

CENTRE RENCONTRE « Albert Chauvet »		
Réunion (AG, conférence ...)	Habitant Association de la commune	Habitant Association hors commune
. ½ journée	100,00	200,00
. Journée	200,00	400,00
Spectacle	Habitant Association de la commune	Habitant Association hors commune
. Journée ou soirée	200,00	300,00
. Week-end	400,00	600,00
Caution matériel : 1 500 € - Caution nettoyage : 500 €		
Forfait ménage effectué par les services municipaux (facultatif) : 500 €		

SALLE Germaine TILLION
<u>Location réservée</u> <u>uniquement aux associations de Château-Renault</u> Location jusqu'à 22 h maximum Gratuit

HALLE AUX ÉCORCES	Habitant de la commune	Habitant hors commune
Demi-journée	125,00	180,00
Par jour	160,00	250,00
Caution : 100,00		
NETTOYAGE FAIT PAR LE LOCATAIRE		

MOULIN DE VAUCHEVRIER	
Forfait 2 jours	100,00
Journée supplémentaire	20,00
Caution	150,00
Nettoyage	Fait par le locataire

Disposition particulière :

- Chaque association de Château-Renault pourra bénéficier **gratuitement une fois dans l'année** :

Du **Centre Rencontre Albert Chauvet** (journée ou soirée)

Ou

Du **Moulin de Vauchevrier** (une semaine gratuite)

Ou

De la **Halle aux écorces** (journée ou soirée)

Sauf ménage (s'il est effectué par les services municipaux).

Pour des réunions, les associations de Château-Renault qui ne disposent pas de locaux pourront utiliser **la salle Germaine Tillion, gratuitement.**

Nouvelle disposition à compter du 1^{er} janvier 2025 :

Si la réservation est annulée moins de 15 jours avant la date de location, la mairie se réserve le droit de conserver les 25 % d'acompte versés.

MÉDIATHÈQUE DE VAUCHEVRIER	Habitant de la commune *	Habitant hors commune
Enfants jusqu'à 18 ans	Gratuit	7,00*
Individuel adulte	16,00	24,00
Famille (2-3-4 personnes)	23,00	31,00
Écoles, associations, centre de loisirs	Gratuit	31,00
Si un individuel passe au tarif famille, prévoir l'encaissement de :	7,00	7,00
Tarif réduit **	8,00	14,00

* Sauf dans le cas où au moins un des parents est inscrit à la médiathèque.

** Demandeur d'emploi, étudiant, personne en situation de handicap.

AUTRES SERVICES	
Accès internet (abonnés uniquement)	Gratuit
Impression – la page	0,30
Photocopie – l'unité	0,30

PÉNALITÉS	
Livre : lettre de relance niveau 1 (7 jours de retard)	3,00
Livre : lettre de relance niveau 2 (21 jours de retard)	5,00
Livre : lettre de relance niveau 3 (35 jours de retard)	7,00
Vidéo : amende pour retard/jour après 7 jours de retard	3,00
Renouvellement de la carte en cas de perte	3,00
Livre, cassette ou DVD non rendu ou détérioré	Prix coûtant

SAISON CULTURELLE 2024-2025

Tarifs à compter du 1^{er} juillet 2025

Plein tarif	15,00
Tarif réduit (demandeur d'emploi, famille nombreuse, étudiant, personne en situation de handicap, comité d'entreprise*, Défi Senior)	11,00
Tarif enfant . Moins de 10 ans . 10 - 18 ans	Gratuit 8,00
Tarif scolaire, centre de loisirs	3,00
Spectacle ouverture de la saison culturelle	35,00
Spectacle « Heures Romantiques » (tarif plein)	25,00
Spectacle « Heures Romantiques » (tarif réduit)	20,00
Partenariat Cie Double Jeu - théâtre	10,00

* Le tarif Comité d'entreprise s'applique si 20 billets au moins sont achetés pour un spectacle.

Visites Guidées du patrimoine			Si deux visites combinées	
	Tarif groupe * sur réservation	Tarif pour les - de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi **	Tarif groupe * sur réservation	Tarif pour les - de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi **
Visite-découverte circuit « Ville » Durée : 2 heures	6,00	3,50	5,00	3,00
Visite découverte circuit « Cité du cuir » Durée : 2 heures	6,00	3,50	5,00	3,00
Visite du château et du site (extérieur et intérieur) Durée : 1h30	5,00	3,50	4,00	3,00
Visite église Saint André Durée : 1 heure 30	5,00	3,50	4,00	3,00
Visite Atelier de serrurerie Mercier Durée : 1 heure	4,00	2,50	4,00	2,00

* Groupe à partir de 15 personnes (ou payant pour 15) jusqu'à 35 personnes

** Sur présentation du justificatif - Gratuit pour les moins de 10 ans

Visites guidée du Patrimoine Scolaires et Jeunes Publics	Château- Renault	Hors Château- Renault
Visite-découverte guidée (Musée circuit Ville ou circuit Cité du Cuir ou circuit la Ville et l'eau) Durée : 2 h Primaire (par élève) Secondaire (par élève) Centre de loisirs, établissement spécialisé et autre (par enfant)	 Gratuit Gratuit Gratuit	 1,50 2,00 1,50
Visite guidée du Château ou visite guidée de l'église Saint André Durée : 1h30 Primaire (par élève) Secondaire (par élève) Centre de loisirs, établissement spécialisé et autre (par enfant)	 Gratuit 1,50 Gratuit	 1,50 2,00 1,50
Visite guidée de l'Atelier de serrurerie Mercier Durée : 1h Primaire (par élève) Secondaire (par élève) Centre de loisirs, établissement spécialisé et autre (par enfant)	 Gratuit 1,00 Gratuit	 1,00 1,50 1,00

CIMETIÈRE

CAVEAU PROVISOIRE	
Plus de 10 jours et par jour	1,65

CONCESSION DE CIMETIÈRE	
30 ans	203,00 le m ²
50 ans	240,00 le m ²
REDEVANCE SUPERPOSITION	
30 ans	64,00 le m ²
50 ans	118,00 le m ²

CONCESSION ALLÉE CINÉRAIRE	
15 ans	75,00
30 ans	138,00
50 ans	230,00

JARDIN DU SOUVENIR Plaque sur la stèle	
10 ans	18,00
20 ans	32,00

COLUMBARIUM – URNE	
15 ans	502,00
30 ans	865,00

FOIRES ET MARCHÉS, MARCHÉS DES PRODUCTEURS	
Abonnés	0,80 le ml
Non abonnés	1,10 le ml
Stationnement de tout véhicule	1,20 / jour
Électricité	1,50 / jour
Électricité pour Foods Trucks, Camion Pizza etc...	6,00 / jour
Eau	1,20 / jour
Camions d'outillages ou de matériels divers	100,00
Manège : petit	10,00 / jour
Manège : grand	12,00 /jour
Cirque (par représentation par jour)	75,00 / jour
Sans chapiteau (par représentation journalière)	45,00 / jour
Stationnement cirque, caravane de forains	30,00 / jour
Caution pour les cirques	600,00
Marché de Noël et marchés nocturnes	Gratuit Caution de 30,00
Marché Gourmand (en collaboration avec la Communauté de Communes du Castelrenaudais)	Gratuit

SERVICES DIVERS

TAXI - redevance annuelle	
Château-Renault	Hors commune
100,00	195,00

LOCATION SCÈNE-MOBILE limitée à 2 jours	750,00 Caution : 2 200,00
---	-------------------------------------

BARRIÈRE (minimum 3) pour 2 jours complets	4,40 Caution : 22,00 / barrière
--	---

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
Permanent	23,00 le m² / an
<u>Occupation pour travaux</u> A partir du 8 ^{ème} jour de travaux	0,95 le ml et / jour

TAXES SUR LES APPAREILS À JEUX (depuis 1985)	
Appareils automatiques	160,00
Manèges enfantins automatiques	85,00

ARRONDISSEMENT
DE TOURS

COMMUNE DE CHATEAU-RENAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

CANTON
de
CHATEAU-RENAULT

Séance du 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 mars à 18h00, l'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie à l'Hôtel de Ville, en séance publique sous la présidence de Madame Brigitte DUPUIS, Maire.

Date de convocation : **28 février 2025**

ETAIENT PRESENTS :

Mme DUPUIS, M. GARCIA F., Mme RENAUD, M. GARCIA D., Mme RENARD, M. PÉANO,
Mme AUGEREAU, M. PELÉ, Mmes HAURY, BERNUCHON, GÉRARD, CHARRON, MM. GARRIDO,
ROUSSEAU, Mme POUPIN, M. ROUZIER, Mme PUISSANT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

M. YVON qui a donné pouvoir à Mme AUGEREAU
M. GOMES qui a donné pouvoir à Mme RENAUD
M. CARDONA
M. LECORVAISIER
M. REXTOUX qui a donné pouvoir à M. PELÉ
Mme ZORGUI
M. JOUANNEAU
Mme DE SA CLARA
Mme PRUD'HOMME qui a donné pouvoir à Mme RENARD
Mme MORON-MENDES

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers présents : 17
Nombre de Conseillers votants : 21

Mme AUGEREAU est nommée secrétaire de séance.

N° 29

LOCATION DE LA SALLE GERMAINE TILLION :
TARIF SUPPLÉMENTAIRE

Dans sa séance du 5 décembre 2024, les tarifs des services publics 2025 ont été votés.

Le tarif de location de la salle Germaine Tillion a été acté de la manière suivante :

- Location réservée uniquement aux associations de Château-Renault
(jusqu'à 22 h maximum) : gratuit

Compte tenu des demandes de particuliers souhaitant louer cette salle à la journée, il est proposé au Conseil Municipal le tarif supplémentaire suivant :

- Location à la journée, jusqu'à 20 h maximum : 120 €
Caution nettoyage : 70 €
Caution matériel : 200 €

Sur proposition de Mme Christiane AUGEREAU, Adjointe aux locations de salles,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés (voix pour : 21, voix contre : 0, abstentions : 0)

→ **APPROUVE le tarif supplémentaire proposé ci-dessus, à compter du 1^{er} avril 2025, à savoir :**

Location à la journée, jusqu'à 20 h maximum : 120 €

Caution nettoyage : 70 €

Caution matériel : 200 €

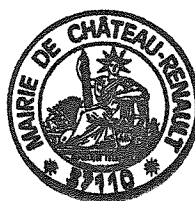
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
FAIT A CHATEAU-RENAULT, le 24 MARS 2025

La Secrétaire de Séance,
Christiane AUGEREAU



Madame le Maire,
Brigitte DUPUIS



ARRONDISSEMENT
DE TOURS

COMMUNE DE CHATEAU-RENAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

CANTON
de
CHATEAU-RENAULT

Séance du 13 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 mars à 18h00, l'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie à l'Hôtel de Ville, en séance publique sous la présidence de Madame Brigitte DUPUIS, Maire.

Date de convocation : **28 février 2025**

ETAIENT PRESENTS :

Mme DUPUIS, M. GARCIA F., Mme RENAUD, M. GARCIA D., Mme RENARD, M. PÉANO, Mme AUGEREAU, M. PELÉ, Mmes HAURY, BERNUCHON, GÉRARD, CHARRON, MM. GARRIDO, ROUSSEAU, Mme POUPIN, M. ROUZIER, Mme PUISSANT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

M. YVON qui a donné pouvoir à Mme AUGEREAU
M. GOMES qui a donné pouvoir à Mme RENAUD
M. CARDONA
M. LECORVAISIER
M. REXTOUÉIX qui a donné pouvoir à M. PELÉ
Mme ZORGUI
M. JOUANNEAU
Mme DE SA CLARA
Mme PRUD'HOMME qui a donné pouvoir à Mme RENARD
Mme MORON-MENDES

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers présents : 17
Nombre de Conseillers votants : 21

Mme AUGEREAU est nommée secrétaire de séance.

N° 27

SAISON CULTURELLE : MODIFICATION DU TARIF ENFANT

Dans sa séance du 5 décembre 2024, les tarifs 2025 de la saison culturelle ont été votés.

Les tarifs « Enfant » ont été actés de la manière suivante :

- Moins de 10 ans : gratuit
- 10/18 ans : 8,00 €

Afin de favoriser l'accès à la saison culturelle au jeune public de manière le plus large possible, il convient de modifier ces tarifs en instituant un tarif unique équitable.

Ainsi, il est proposé de supprimer les 2 tarifs votés le 5 décembre 2024 et de les remplacer par un seul tarif :

- **Moins de 18 ans : 5,00 €**

Sur proposition de Mme Christiane AUGEREAU, Adjointe aux Affaires Culturelles,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés (voix pour : 21, voix contre : 0, abstentions : 0)

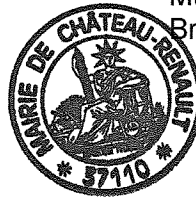
➔ **APPROUVE** la modification de tarif ci-dessus proposées à compter du 1^{er} juillet 2025, à savoir :

- **Moins de 18 ans : 5,00 €**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
FAIT A CHATEAU-RENAULT, le 24 MARS 2025

La Secrétaire de Séance,
Christiane AUGEREAU



Madame le Maire,
Brigitte DUPUIS

